

Université de Montréal

La cyberintimidation : une étude auprès des jeunes

Par Morgane Bouré,

Dana Couttignane,

Kasijon Muça.

Travail présenté à Andréanne Bergeron

Dans le cadre du cours HOR 1200

Horizon : Risques et défis du XXIe siècle

12 avril 2022

Introduction

Au cours des dernières années, les médias sociaux se sont immiscés dans la vie des jeunes adolescents et font maintenant partie intégrante de leur quotidien. Ces plateformes sociales vont leur permettre de faire des actes de cyberintimidation, mais aussi de garder le contact avec leurs amis d'école, de clubs sportifs, etc. Mais il y a toujours une part de négatif à être constamment sur les médias sociaux et surtout à un jeune âge (les adolescents de 12 à 17 sont ciblés dans cette recherche). Le sujet que nous allons aborder est la cyberintimidation. Par définition, la cyberintimidation en tant que telle porte plusieurs définitions selon certains auteurs, mais toutes sont assez similaires. Pour certains, tel que l'étude menée par Hinduja et al. (2008), la cyberintimidation serait un geste d'intimidation commis envers une personne de manière intentionnelle et répétée par les messageries (p.152), alors que pour d'autres auteurs, tel que le mentionnent Juvoven et al. (2008), il s'agirait plutôt de n'importe quel acte qui pourrait bouleverser une autre personne. Smith et al., quant à eux, stipule plutôt que la cyberintimidation engloberait tout type d'intimidation qui se fait à travers les messages, photos, vidéos, courriels, etc. (Bégin, 2011, p. 25)

Pour explorer et expliquer au mieux ce qu'est la cyberintimidation, nous avons ciblé 5 concepts clés, à savoir : médias sociaux (technologie, numérique), adolescents, risques, démographie et biologie. Nous avons aussi décidé de diviser notre travail en 3 axes, à savoir un axe communicationnel, un axe social et un axe biologique ; pour englober au mieux les résultats de notre recherche et expliquer le plus clairement possible le phénomène de cyberintimidation (incluant les cyberintimidateurs et leurs victimes).

Pour commencer ce travail, il est assez intéressant d'étudier ce phénomène avec un axe « communicationnel », car c'est par les plateformes sociales que sont commis les actes de cyberintimidation. De ce fait, essayer de comprendre comment, par qui et pourquoi les médias sociaux ainsi que leur évolution ont un très gros impact sur les victimes est plutôt pertinent ; cela ajoute de la nuance et une part de compréhension en pair avec les deux autres axes (biologique et social).

La cyberintimidation est une forme d'intimidation qui se fait par le digital et les technologies électroniques (Trajtenberg et al., 2021, p. 569) et entre autres par le biais des médias sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, etc.), il est donc plutôt judicieux de rappeler ce qu'ils sont et ce qu'ils englobent. Par définition, un média social est un « média numérique basé sur les caractéristiques du Web 2.0 qui vise à faciliter la création et le partage de contenu généré par les utilisateurs, la collaboration et l'interaction sociale. » (Office québécois de la langue française, 2001).

Avec les avancées technologiques des dernières années, et notamment avec l'essor des médias sociaux - allant de Facebook aux groupes de discussion de WhatsApp - les jeunes âgés de 12 à 17 ans ont le moyen de garder un contact avec leurs camarades d'école, en s'envoyant des messages, des photos et vidéos, etc. Malheureusement, beaucoup ont vu dans les médias sociaux un moyen d'intimider certains de leurs camarades de classe ; on parle donc de cyberintimidation. Le simple fait qu'il est aussi facile de partager de mauvaises choses sur les médias sociaux est désolant, surtout que tout peut se faire dans un total anonymat. Néanmoins, il est tout à fait possible d'effectuer une recherche, un traçage de ce qui a été publié sur les médias sociaux, puisqu'il existe une trace des messages (Quintin et al., 2016, p. 4).

Les médias sociaux sont un moyen facilement accessible aux cyberintimidateurs pour intimider leurs victimes. Selon Quintin et al. (2016) les médias sociaux « permettent l'invisibilité et l'anonymat, puisqu'ils rendent les actes d'intimidation et de cyberintimidation

plus visibles. » (p. 2). De ce fait, les actes de cyberintimidation sont beaucoup plus difficiles à identifier chez les victimes, car il n'y a aucun signe physiquement apparent. Quintin et al. (2016), notent aussi que, généralement une personne victime de cyberintimidation est malheureusement aussi la cible d'une intimidation traditionnelle (p.5).

Dans son étude, Dana Aizenko (2017) identifie quatre types de cyberintimidation en prenant l'exemple des groupes WhatsApp d'un groupe de classe. Le premier point est la violence verbale qui se caractérise par des moqueries, des insultes et beaucoup d'autres. Ensuite, le second point est la violence collective se traduisant par l'ouverture d'un groupe contre quelqu'un. Le troisième point est la violence visuelle, celui-ci correspond à l'utilisation de photos et de vidéos offensantes, partager et taguer la victime sur des photos ou vidéos offensantes. Le dernier point correspond à la création d'un groupe dit sélectif, ou l'on ouvre un groupe sans une personne contre son gré, l'empêche d'entrer dans un groupe, l'écarte de force d'un groupe, ou crée un groupe composé uniquement de « membres sélectionnés ». (p. 4711).

Comme nous avons pu le voir, les médias sociaux ont été une avancée en matière de technologie, mais qui n'a malheureusement pas eu que de bonnes répercussions comme avec la partie grandissante de la cyberintimidation qui fait une suite à l'intimidation.

L'étude sur l'aspect social, que la cyberintimidation engendre sur les relations avec les autres jeunes, va de pair avec les médias sociaux comme ces derniers sont le point de départ de ce phénomène. C'est donc le deuxième point important que nous souhaitons aborder pour continuer cette étude.

Malgré que très similaire, il y a une différence entre l'intimidation et la cyberintimidation. Alors que l'intimidation se fait au quotidien et que tout le monde peut y être victime, la cyberintimidation touche souvent uniquement ceux qui se font déjà intimider en dehors des

médias sociaux, or il ne s'agit que rarement de nouvelles victimes (Bégin, 2011, p. 20). Selon des études de Statistique Canada, les homosexuels et bisexuels sont les plus victimes de la cyberintimidation. Dans ce groupe, plus 34% ont déclaré avoir été victimes alors que ce chiffre se situe à 15% chez les hétérosexuels (Hango, 2016, StatCan). En ce qui concerne les groupes d'âges, comme attendu, elle est plus présente chez les adolescents, car la cyberintimidation est causée dans la plupart des cas par un manque d'adaptation sociale chez les jeunes (Bégin, 2011, p. 69). D'ailleurs, une étude a été menée par l'Université de Sherbrooke auprès de 20 étudiants dans le but de comprendre comment est-ce que les jeunes définissent la cyberintimidation. Selon plusieurs d'entre eux, les intimidateurs se tournent vers l'intimidation ou la cyberintimidation pour se sentir "meilleur" que les autres. D'autres mentionnent que c'est un moyen utilisé pour avoir de l'attention et se faire accepter par un groupe social. En d'autres mots, ils sont constamment à la recherche de se faire valoriser auprès des autres. Certains mentionnent aussi qu'il s'agit dans certains cas d'un recours à l'idée de vengeance créé par la jalousie (Bégin, 2011, p. 60).

On remarque souvent chez les jeunes, deux types de groupes sociaux, ce qu'on appelle les "populaires" et les "rejetés". Ce qu'on remarque est que ce sont les plus populaires qui ont un plus grand sentiment d'appartenance à un groupe, car ils ont un caractère plus social et préfèrent pratiquer des activités de groupe, alors que ceux qui se sentent rejetés ont moins d'habiletés sociales et donc éprouvent plus de difficultés à interagir avec les autres (Bégin, 2011 p. 7). De plus, c'est à cet âge que l'apparence physique joue un rôle dans le processus de valorisation sociale et que l'insatisfaction par rapport à cela est l'un des facteurs de l'apparition des problèmes d'adaptation sociale. Ainsi, nous pourrions dire que ceux qui sont moins satisfaits de leur image éprouve plus de difficultés à s'intégrer parmi des groupes (Bégin, 2011). Il y a cependant moins de contrôle sur la cyberintimidation, car il n'y a pas de surveillance contrairement à dans les établissements scolaires. (Naila Nasywa et *al.*, 2021 p.331). En ce qui

concerne les sexes, les femmes étaient plus susceptibles de se faire cyberintimider contrairement aux hommes avec 19% et 15% respectivement (Hango, 2016, StatCan). Cependant, il faut comprendre que l'intimidation ne se fait pas de la même façon chez les deux sexes, car l'usage de l'internet se fait différemment. Chez les jeunes, les filles ont plus tendance à utiliser les réseaux sociaux pour prolonger leurs relations sociales alors que les garçons à des fins de divertissement, ce qui fait en sorte que les filles se montrent plus actives que les garçons dans ces activités de socialisation et cyberintimidation, car elles sont plus disposées à maltraiter leurs victimes. Les garçons, quant à eux, voient la cyberintimidation comme étant liée à d'éventuels actes d'agression. Ainsi, les jeunes hommes auront tendance à intimider de manière traditionnelle sur les bancs de l'école et ensuite se tourner quelques fois vers la cyberintimidation une fois retournés à la maison. (Bégin, 2011, p. 70). Selon Mathieu Bégin, la perception de la cyberintimidation est différente chez ces deux sexes aussi. Par exemple, la plupart des filles considèrent l'intimidation comme une façon d'insulter, de discriminer et de manquer de respect envers une personne qui ne correspond pas à certaines normes, cependant, chez les garçons la cyberintimidation se faisait plutôt sous forme de menaces (Bégin, 2011 p. 40). Dans le contexte social, nous pouvons dire que c'est la popularité des jeunes qui fait en sorte qu'ils iront intimider les autres. On remarque que les victimes sont dans la plupart des cas, celles qui sont solitaires ou qui sont différentes des autres, par exemple le code vestimentaire, la couleur de peau, le physique, l'orientation sexuelle, etc.

De pair avec l'impact sur la vie sociale des adolescents, la cyberintimidation a aussi un impact non négligeable sur la santé mentale de ces derniers.

Dû à son taux de propagation et les effets qu'elle inflige sur les victimes, la cyberintimidation est devenu un problème de santé publique affectant un grand nombre d'adolescents. Les symptômes observés sont une augmentation de la dépression, de l'anxiété, de la solitude, du

comportement suicidaire et des symptômes somatiques (Nixon, 2014, p. 143). Selon une étude, les effets de la cyberintimidation varient selon les sexes et l'état mental des individus, et il s'est avéré que chez la femme la cyberintimidation est plus associée à des problèmes émotionnels, tandis que chez les hommes, la cyberintimidation est plus associée à des problèmes comportementaux (Kim, et *al.*, 2018, p. 661-672). De plus, selon le rapport international de HSBC (Health Behavior in School-Aged Children), il s'est avéré que la victimisation par l'intimidation a diminué entre 11 et 15 ans, tandis que la perpétration d'intimidation a considérablement augmenté entre 11 et 15 ans, et que cela diffère selon les sexes (McLoughlin, et *al.*, 2020, p. 1511).

Dans une étude visant à analyser la relation prédictive entre la victimisation par cyberintimidation et les symptômes subjectifs de stress et d'anxiété qui sont expliqués par la réactivité au cortisol ainsi que le profil de la sécrétion de cortisol tout au long de la journée chez les sujets impliqués dans la cyberintimidation (González-Cabrera, et *al.*, 2017, p. 153-160.). Après avoir effectué les mesures de cortisol, ils ont découvert à travers les résultats que les différents modèles de la courbe de sécrétion de cortisol sont reliés à la cyberintimidation. Les victimes de cyberintimidation présentaient des niveaux de sécrétion de cortisol plus élevés et un stress perçu plus élevé, par rapport aux cyberintimidateurs et aux cyberbystanders en fait, les cyberintimidateurs présentent les niveaux de cortisol les plus bas (González-Cabrera, et *al.*, 2017, p. 153-160.). De plus il s'est avéré que la victimisation par cyberintimidation peut induire des changements dans l'axe hypothalamo-hypophyso-corticosurrénal, comme en témoigne la découverte sur laquelle la réactivité au cortisol est plus gravement perturbée chez les victimes accidentelles et les victimes de cyberintimidation (González-Cabrera, et *al.*, 2017, p.153-160).

Il y a beaucoup d'études qui montrent la présence de changements dynamiques importants dans la matière grise et blanche du cerveau durant la période adolescente. Une étude examinant les changements neurobiologiques pendant l'adolescence suggère qu'un niveau élevé de plasticité

cérébrale caractérise les stades de développement de la petite enfance et de l'adolescence, ce qui donc, fait preuve d'un pic optimal pour le développement et l'apprentissage (McLoughlin, et *al.*, 2020, p. 1511). De plus, les adolescents subissent des changements émotionnels, hormonaux et comportementaux importants, avec une réactivité accrue du système socio-émotionnel du cerveau, ce qui affecte généralement les capacités de leur système d'autorégulation encore en maturation (McLoughlin, et *al.*, 2020, p. 1511). Une grande partie des résultats négatifs ont été bien documentés cependant, il y'a une lacune quand cela revient à la recherche sur les relations entre la neurobiologie et le cerveau, la cognition et la cyberintimidation et donc il faudrait fortement encourager la communauté scientifique à faire des recherches sur ce sujet. Puisque les influences génétiques sur la structure et le fonctionnement du cerveau ont un impact sur la qualité et la quantité des liens sociaux pendant l'adolescence, et que le cerveau et l'environnement social se sculptent mutuellement tout au long de l'adolescence, par conséquent, le cerveau pourrait se développer différemment lorsque affecté par la cyberintimidation (McLoughlin, et *al.*, 2020, p. 1511). À la suite de leurs études Du Plessis *et.al.* (2019), ont constaté que le cortisol modérait la relation entre la victimisation traditionnelle de l'intimidation chez les enfants et la structure du cortex pré frontal ventrolatéral de l'adolescent (vIPFC), et que cela dépendait du sexe (p. 2706). C'est-à-dire que les garçons ayant des expériences plus élevées de victimisation infantile ont montré des niveaux élevés de cortisol et une structure vIPFC plus petite, par rapport à ceux avec un faible taux de cortisol et une faible victimisation (Du Plessis et *al.*, 2019, p.2706).

En ce qui concerne la partie scientifique il a été prouvé que plusieurs changements importants pourraient être causés par de la cyberintimidation, notamment dans le cerveau ainsi que le changement des émotions et création de dépression anxiété et plus et donc il serait très important de jeter un coup d'œil et analyser ces phénomènes d'avance dans le domaine de la science.

Comme nous avons pu l'exposer tout au long de notre littérature scientifique et au fil du développement de nos parties respectives ; chacun de nos domaines se complète et nous permet de donner une recherche plus approfondie sur le sujet ainsi qu'une certaine diversité. Les plateformes sociales étant en pleine expansion depuis leur création, elles ont permis à de nombreux jeunes de se construire une grande communauté et une certaine célébrité, or pour une majorité, encore des écoliers et/ou collégiens, les médias sociaux ont été le point de départ de leur cyberintimidation. De pair avec les médias sociaux, l'impact sur leur quotidien a été grand et rapide. Les intimidateurs sont allés vers ce type d'intimidation pour rester anonyme et ne pas se faire attraper. La cyberintimidation est un phénomène qui commence la majorité du temps de manière physique (dans les cours de récréation), puis qui se continue virtuellement via les médias sociaux. De plus, au vu des implications que la cyberintimidation a sur le corps humain, ainsi que ses divers modes d'utilisation, selon l'âge, le sexe des cyberintimidateurs et des victimes (ces éléments étant la source principale et créatrice de ce comportement) ; il paraît intéressant d'étudier comment les écoles et les familles informent et font de la prévention auprès des jeunes sur la cyberintimidation et son impact majeur puis à long terme sur les victimes.

Méthodologie

Choix de la méthode :

Pour atteindre notre objectif dans cette étude nous avons déterminé qu'une étude par sondage sera la meilleure. Choisir l'outil du sondage pour réaliser notre étude est un gage de facilité pour nous. Il faut se le rappeler, l'étude par sondage est une technique rapide, simple et peu, voire pas, onéreuse selon les cas.

Choix de la cible :

Afin d'obtenir des données significatives on a procédé tout d'abord par la détermination d'une cible dans le but de rester dans les paramètres de l'étude que nous avons choisis.

Une cible n'est jamais choisie au hasard, elle est réfléchiée en fonction d'une problématique à laquelle nous faisons face. Dans notre étude, la cible est celle des jeunes de 12 à 17 ans, nous verrons par la suite que nous avons dû un peu élargir cette dernière allant de 12 à 17 ans vers 11 à 20 ans pour des fins de praticité et d'un plus important nombre de données afin d'analyser et répondre au mieux à notre problématique.

Préparation du sondage :

Une cible n'est jamais choisie au hasard, elle est réfléchiée en fonction d'une problématique à laquelle nous faisons face. De ce fait, comme dit plus haut, notre cible est les 12-17 ans (cible que nous avons élargie).

Le sondage que nous avons réalisé est un sondage par Internet fait à l'aide du site Google Forms. Avant de commencer à rentrer les questions sur le site, nous avons essayé de les regrouper par catégories dans un premier document afin que le sondage soit le plus fluide, que les questions se suivent le mieux et soient le plus logiques possible pour le répondant lors de

sa lecture. De plus, cette plateforme est complète, elle nous permet de personnaliser le sondage et propose divers types de réponses (par exemple : courte, longue, à choix multiple, etc.) et nous permet de télécharger une fiche de calcul, qui est aussi partageable ce qui rend le travail plus simple pour la récupération des données.

Distribution du sondage :

Ce sondage a été distribué sur Facebook et Instagram sur nos pages personnelles, à nos proches via WhatsApp, etc., mais aussi sur les pages de groupes du Baccalauréat en Sciences de la Communication, ainsi que par l'entremise de Stadium dans la page de nouvelles de notre cours HOR 1200, afin que les autres étudiants puissent y répondre ou le faire passer à leur entourage. Un total de 29 réponses a été récolté à la suite de la diffusion du sondage, or, nous n'avons retenu que 23 des réponses des participants. Puisque lors de l'analyse des réponses, 6 des répondants n'ont pas répondu adéquatement au sondage, ou du moins pas selon nos critères et à la façon dont les questions leurs étaient posées.

Résultats

Tableau I : Tableau montrant le sexe des personnes sondées dans cette étude ainsi que le total de la population qui a reçu ou non une formation contre la cyberintimidation.

Sexe des personnes sondées	
Femmes	60.9%
Hommes	34.8%
Aucun	4.3%

Personnes ayant reçu une formation contre la cyberintimidation durant les années scolaires	
Oui	34.8%
Non	65.2%

Afin de pouvoir déterminer le sexe des participants à cette étude ainsi que leurs connaissances en ce qui concerne la cyberintimidation, nous avons commencé le sondage en demandant leur sexe ainsi que s'ils ont eu une formation concernant la cyberintimidation. Il s'est avéré que la majorité des participants n'ont pas reçu de formations, de plus le nombre de femmes prenant part à cette étude représente le 2/3 du total.

Tableau II : Tableau montrant les pourcentages des victimes et témoins de la cyberintimidation selon les différents sexes ainsi que le pourcentage des personnes qui connaissent l'identité de l'intimidateur.

Femmes			
Victime	Témoin	Non victime	Non témoin
64.2%	71.4%	35.7%	28.57%
Hommes			
Victime	Témoin	Non victime	Non témoin
62.5%	25%	37.5%	75%

Pourcentages des personnes qui connaissent l'intimidateur	
Oui	78.3%
Non	21.7%

Pour étudier les victimes et témoins selon les sexes, nous avons analysé les réponses individuellement puis nous avons effectué les calculs séparant les femmes et les hommes. Nous remarquons que la majorité des hommes sont non-témoins par opposés aux femmes tandis que le taux de victimisation ainsi que celui de la non-victimisation sont plutôt très similaires entre les femmes et les hommes.

Tableau III : Tableau montrant la durée de la cyberintimidation ainsi que le taux de personnes qui a demandé de l'aide de quelqu'un d'autre selon les divers sexes.

Durée de l'intimidation			
Total de la Population		Femmes	Hommes
Moins d'un an	55%	50%	57%
1-2 ans	36%	36%	43%
2+ ans	9%	14%	0%
Personnes ayant demandé de l'aide de quelqu'un			
Total de la Population		Femmes	Hommes
Amis(es)	23%	29%	0%

Enseignant	23%	21%	29%
Famille	18%	21%	14%
Personne	36%	29%	57%

Pour comparer les durées d'intimidation ainsi que la tendance à demander de l'aide d'une autre personne entre les sexes opposés, Nous avons remarqué que les hommes se débarrassent de l'intimidation plus rapidement que les femmes. De plus, il paraît correct de dire que les femmes ont une tendance à demander de l'aide à leurs amis beaucoup plus que les hommes et que la majorité des hommes se charge de s'occuper de l'affaire eux même et sans demander d'aide à personne.

Tableau IV : Tableau montrant combien de personnes ont offert de l'aide à la victime ainsi que les conséquences de cette aide offerte.

Mesures prises par les personnes à qui l'aide a été demandée	
Oui	41%
Non	23%
Aucune réponse	36%
Conséquences des mesures	
Intimidation s'est poursuivie	25%
Problème réglé	62.5%

Problème aggravé	12.5%
Aucune mesure prise	Intimidation s'est poursuivie

Afin de voir comment les personnes à qui l'aide a été demandée réagissent nous nous sommes intéressés aux pourcentages des gens qui ont pris des actions ainsi que la conséquence de leur action. Selon nos résultats, 23% des personnes n'ont pas offert de l'aide, mais pour ceux qui l'ont offerte dans la majorité des cas soit 62.5% ont été réglé cependant dans un nombre significatif de cas, l'intimidation c'est soit aggravé ou a continué à se poursuivre.

Tableau V : Tableau montrant les différentes causes de la cyberintimidation

Cause de la cyberintimidation			
Total de la population		Femmes	Hommes
Style vestimentaire	22.7%	35.7%	0%
Groupe d'amis	22.7%	28.5%	12.5%
Physique	59.0%	42.8%	87.5%
Goûts différents	31.8%	21.4%	50%
Introverti ou extraverti	27.2%	14.2%	50%
Personnalité	13.6%	14.2%	12.5%

Autre	4.5%	4.5%	0%
-------	------	------	----

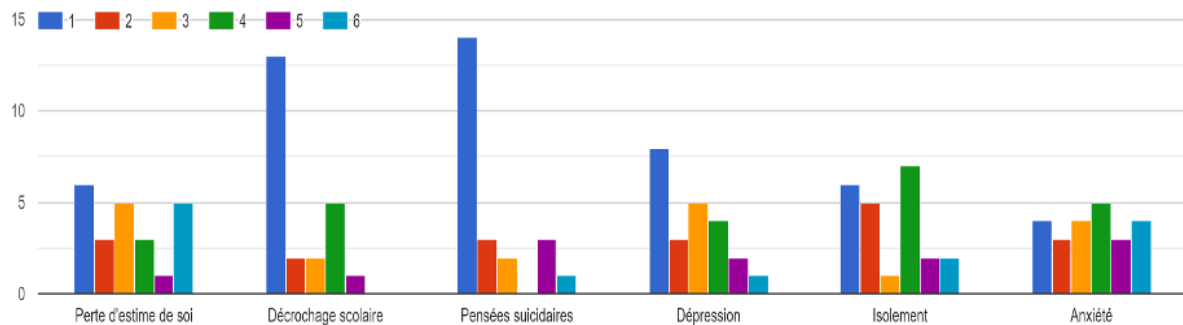
Plusieurs causes d'intimidations existent c'est pour cela que nous nous sommes intéressés aux facteurs ciblés par les cyberintimideurs. À première vue, nous remarquons que le physique est l'un des facteurs le plus ciblé chez les filles tandis que chez les garçons les facteurs sont plutôt homogènes où nous voyons que les goûts, le type de personnalité ainsi que le physique sont les plus ciblés.

Tableau VI : Tableau montrant les plateformes sur lesquelles les victimes ont été intimidés

Plateforme sur laquelle les victimes ont été intimidés			
	Total	Femme	Homme
Facebook	55%	0.00%	57%
Instagram	27%	29%	29%
WhatsApp	23%	14%	43%
YouTube	5%	0.00%	0.00%
Twitter	5%	0.00%	0.00%
TikTok	5%	7%	0.00%

Afin de voir quelles plateformes les cyberintimideurs utilisent pour intimider leurs victimes, nous avons effectué une analyse des plateformes. Il s'est avéré que les hommes se font intimider majoritairement sur Facebook tandis que les femmes se font intimider le plus sur Instagram.

Figure 1 : Histogramme montrant les divers effets de la cyberintimidation sur les victimes (1=Pas du tout et 6=Totalement affecté)



Une fois cyberintimidé, les personnes affectées éprouvent divers symptômes et des changements de comportement, même si pour la majorité des cas les personnes n'ont pas vraiment été affectées nous pouvons voir qu'un nombre significatif a quand même vécu des symptômes.

Discussion

Le but de la présente étude est de déterminer le nombre et le sexe (Tableau I) des personnes victimes de cyberintimidation âgées de 11 à 20 ans (comme expliqué plus tôt nous avons dû élargir le groupe cible) lors de leurs années scolaires ; il en découle qu'en majorité les femmes ont répondu au sondage. Trajtenberg et *al.*, (2021) rapportent que les femmes vont être le plus sujette (60 %) à une intimidation « poly-multi » (cela correspond à une intimidation qui prend plusieurs formes : en face à face, en ligne, etc.) (p. 575). Ajouter à cela nous souhaitons savoir si une formation leur avait été proposée lors de ces années-ci (Tableau I) or nous avons pu observer que la majorité des répondants n'ont pas reçu de formation concernant la cyberintimidation lors de leurs années scolaires. De ce fait Quintin et *al.*, (2016) proposent la mise en place d'une formation à l'utilisation des médias sociaux auprès des adolescents (p.

12) mais aussi une formation auprès des parents serait nécessaire pour la diminution de l'intimidation à l'école qui se poursuit en ligne par la suite (Quintin et *al.*, 2016, p. 12). Ce qui peut paraître déplorable puisque c'est lors de ces années que les cas de cyberintimidation se manifestent et sont les plus impactant moralement et les plus forts chez les jeunes (encore en développement). De plus à la suite de l'analyse, les données montrent que pour la plupart des cas quand il y a eu la sollicitation d'une tierce personne (Tableau IV) pour prendre des mesures cela a généralement résulté en le règlement du problème ou dans le cas contraire à la poursuite de l'intimidation ou l'aggravation de cette dernière (Tableau IV). Malheureusement, pour un bon nombre il n'y a eu aucune mesure de prises par la personne interpellée pour de l'aide. Il est possible que cette personne n'ait pas jugé le problème assez grave (ce qui arrive souvent qu'on ne le pense malheureusement). En outre, l'analyse (Tableau VI) nous révèle que le réseau social Facebook arrive en tête en matière de « choix » de plateforme pour la cyberintimidation. Les résultats révèlent aussi que ce sont les hommes qui sont le plus sujet à être cyberintimider sur Facebook. En deuxième position arrive Instagram où les femmes sont le plus sujettes à la cyberintimidation, à vrai dire les femmes sont plus exposées à la critique que les hommes sur cette plateforme. Tandis que TikTok la dernière application en vogue chez les jeunes à une petite partie non négligeable chez les femmes qui subissent la cyberintimidation.

Il est fort probable que dans les prochaines années, la cyberintimidation sur les médias sociaux tels que Instagram ou TikTok augmentent au vu du nombre de personnes présentes sur chacune de ces plateformes respectives. De plus, nous ne sommes pas à l'abri de la création de nouvelles plateformes où la cyberintimidation pourrait migrer et être tout aussi présente que sur ces prédécesseurs.

De plus, tout comme le montre l'analyse, la cyberintimidation vise en particulier des groupes de personnes perçues différemment, à cause des préjugés qui existent à leur sujet (Tableau V). Parmi ces préjugés, on retrouve le physique des jeunes qui est la première cause

de cyberintimidation, surtout chez les hommes. En effet, chez les hommes, le besoin de dominance et de contrôle peut être la cause de cyberintimidation causée par l'apparence physique et les caractéristiques personnelles tels qu'être introverti (Tableau V). De plus, selon nos résultats, les hommes ont tendance à être attaqués sur les réseaux dû à leur goûts personnels différents. En ce qui concerne les filles âgées de 12-17 ans, la principale cause demeure le physique, tout comme chez leur compatriote mâle (Tableau V). Cependant être introverti, c'est-à-dire renfermer sur soi-même, ne semble pas être une des causes majeures de la cyberintimidation chez ces dernières. En effet, les victimes de sexe féminin sont plutôt liées aux rapports personnels et liens sociaux. D'où la raison pour laquelle, la deuxième cause de cyberintimidation se retrouve à être le style vestimentaire et suivi de près le groupe d'amis de ces dernières. Étonnamment, aucun homme a été victime concernant son style vestimentaire et un très faible nombre concernant son groupe d'amis (Tableau V). Puis, la durée de la cyberintimidation a un impact sur la vie des jeunes. En effet, selon nos résultats, elle a tendance à durer moins longtemps chez les femmes que chez les hommes. En effet, dans la moitié des cas, elle a duré moins d'un an chez les femmes, alors que chez les hommes, la durée entre 0 et 2 ans dans la plupart des cas. Cependant, certaines femmes continuent à se faire cyberintimider après plus de 2ans, alors que selon nos résultats, aucun homme n'a été intimidé pour un long laps de temps (Tableau III). Cependant, il est important de mentionner que si nous avions eu un plus grand échantillon de personnes sondés, il est fort possible qu'il y ait quelques hommes qui cochent la case de duration de plus de 2 ans aussi. De ce même fait, nous nous rendons compte que peu de victimes ont recours à l'aide, surtout les hommes. En effet, 3/5 des hommes n'en parleront à personne et aucun d'entre eux ne parlera à leurs amis de la situation à laquelle ils font face (Tableau III). Chez les femmes, quant à elles, moins de 2/5 garderont ce problème caché, car elles auront plus tendance à le raconter à leurs amis. Puis, nous nous rendons compte

qu'il y a plus d'hommes qui iront dénoncer le problème à un professeur, tandis que chez la femme, ce sera plutôt à un membre de la famille (Tableau III).

Étant en situation de stress, l'être humain éprouve plusieurs symptômes notamment la dépression et l'anxiété qui vont entraîner des changements de comportement à divers niveaux par la suite. Étant victime de harcèlement comme la cyberintimidation, la victime éprouve plusieurs effets psychologiques négatifs incluant l'anxiété, la dépression et une perte d'estime de soi (Newman, *et al.*, 2005). Ce qui concorde parfaitement avec nos résultats où l'on peut voir que la plupart des victimes ont éprouvé toute la majorité de ces symptômes mais à des intensités différentes (Figure 1). Afin de mieux comprendre ces symptômes il faudra regarder la victimisation comme étant un stress chronique et les symptômes comme une réponse à des expériences traumatiques (Lazarus et Folkman, 1984). Et donc cette réponse se développe sous un processus de deux étapes où la première est essayer de répondre à la demande de l'intimidateur et si on se trouve dans l'impossibilité d'y répondre on passe à la deuxième étape du processus qui est le support social sauf que dans les cas d'intimidation et de cyberintimidation, la victime se trouve isolée du reste des gens ce qui ne permet plus à la personne de développer ces mécanismes d'adaptation à la situation et c'est à ce moment que plusieurs personnes éprouvent des situations de stress, anxiété, perte d'estime de soi, etc... (Lazarus et Folkman, 1984), cela renforce d'avance les résultats de notre étude où nous avons trouvé que 65.2% des personnes sondées n'ont pas reçu des formations contre la cyberintimidation ce qui va accentuer la séparation sociale des victimes et bloquer les mécanismes d'adaptation sociale (Tableau I). Dans ces situations la personne a des chances beaucoup plus hautes de développer la dépression qui entraînera d'autres problèmes comme des pensées suicidaires (Figure 1). Cette dépression a des effets très néfastes notamment sur le système immunitaire où il a été prouvé qu'une corrélation bidirectionnelle existe entre le cerveau et le système immunitaire ce qui entraînera plusieurs maladies. Plusieurs preuves ont montré que

cela pourrait entraîner le système immunitaire à activer des cancers des maladies infectieuses et des maladies auto-immunes associé avec le développement de comportement similaire à ceux lors d'une dépression majeure (Raison et Miller, 2001).

La cyberintimidation commence à diminuer au plus on grandit. Selon les études dans les cas traditionnel d'intimidation les hommes se font plus intimidé que les femmes cependant les méthodes utilisés entre garçons sont plus physiques, utilisent des menaces et des rejets au niveaux social alors que les femmes expériences plus de insulte verbale des rumeurs et des taquineries (Baldry, 1998) et donc ce forme d'intimidation peut continuer en ligne et se développer en cyberintimidation tandis que celui des garçons ne peut pas c'est pour cela qu'on voit un taux de victimes similaires entre hommes et femmes dans notre étude (Tableau II). D'autre part on a aussi trouvé que les garçons ont beaucoup plus tendances à régler leurs problèmes sans raconter à leurs amis(es) par opposés aux filles (Tableau III) et donc c'est pour cette raison que le nombre témoin filles est beaucoup plus grand que celui des garçons (Tableau II) et cela renforce d'avance la théorie de l'isolement sociale de Lazarus.

Conclusion

Pour conclure, la cyberintimidation est une nouvelle forme d'intimidation et de harcèlement rendu possible grâce aux nouvelles avancées technologiques de notre monde ainsi que la communication rapide et à distance grâce à l'internet sur diverses plateformes comme Facebook, Instagram, etc. ou les gens peuvent interagir avec l'un l'autre permettant ainsi des formes d'intimidation de ridiculisation et beaucoup plus. Ce type de harcèlement se réduit avec l'âge cependant il est très fréquent durant l'adolescence. En ce qui concerne la cyberintimidation, les femmes sont plus sujettes à être intimidés que les hommes et donc c'est pour cette raison qu'une proposition de formation a été mise sur tables par (Quintin et al., 2016,

p. 12) pour réduire les problèmes de cette intimidation sur les réseaux sociaux. De plus, cette cyberintimidation vise plusieurs facteurs différents selon les sexes, par exemple chez les garçons on a trouvé que ce sont plutôt les goûts qui sont attaqués sur les réseaux sociaux tandis que pour les filles le physique demeure le facteur le plus attaqué. La cyberintimidation peut durer longtemps parfois plus que 2 ans avec que les femmes sont intimidées pour des durées plus longues que les hommes et donc cette intimidation à long terme cause des effets secondaires et peut nuire à la santé de la personne notamment on remarque tout d'abord une anxiété suivie d'une dépression qui pourra se développer en diverses maladies différentes, mais aussi induire un changement de comportement comme isolement, perte d'estime de soi et même le développement de pensées suicidaires (Fig 1). Sachant qu'un bon nombre de personnes n'ont pas eu de formation contre la cyberintimidation durant leurs vies adolescentes (Tableau I), et que c'est un phénomène qui nuit grandement à beaucoup de personnes sur une grande échelle il serait important d'investir plus d'effort à la réduction de ce problème commençant par des formations dans des établissements scolaires et autres éléments qu'on développera dans la partie solution de la suite de notre travail.

Solutions

La première solution serait d'offrir aux jeunes une éducation sur la cyberintimidation. D'une part, l'implication des parents sur la vie de leurs enfants de ce qu'ils font en dehors de la maison, mais aussi à la maison serait la première étape à franchir. En effet, le soutien des parents pourrait être le premier pas pour prévenir la cyberintimidation (Quintin et al., 2016). Plusieurs mesures peuvent être prises par ces derniers telles que surveiller les sites que les enfants visitent, discuter avec le jeune de la nature de ses interactions sociales et établir une entente de l'utilisation de l'ordinateur tout en respectant l'intimité du jeune en question. De

plus, il est du devoir des parents de mentionner l'importance de s'adresser à un adulte dès les signes d'intimidation, que l'enfant soit victime ou témoin (Quintin et al., 2016). De l'autre part, les professeurs de leur côté devraient introduire des séances d'éducation dans les écoles afin d'expliquer aux enfants les divers dangers de la cyberintimidation afin de les sensibiliser dès un jeune âge pour décourager ce mode de harcèlement (Roy et al., 2013). Par exemple, dès la première année scolaire, des ateliers tels que des programmes parascolaires pourraient être mis en place afin de lutter contre la cyberintimidation en abordant la responsabilité sociale et la prévention de la violence dans les relations interpersonnelles (Roy et al., 2013). En effet, il faut que les professeurs s'assurent que les jeunes comprennent les menaces et conséquences que l'intimidation peut causer. Hinduja et Patchin (2009) mentionnent dans leur écrit qu'une sanction pénale ou même une expulsion en cas de cyberintimidation à caractère grave. D'autres plutôt, tel que Bandura (1986) suggère plutôt l'auto-régularisation des comportements des agresseurs. Dans un sens que l'élève apprend de son geste et ne répète pas à nouveau. Cependant, nous considérons que la solution à la cyberintimidation n'est pas seulement de donner une punition aux agresseurs. Dépendamment du niveau de gravité de la cyberintimidation, différentes interventions peuvent être mises en place par les enseignants. En effet, des interventions sous plusieurs formes pourraient être mises en place par les professeurs pour diminuer les comportements de cyberintimidation. Dans le cas de cyberintimidation de gravité mineure, il serait suggéré d'appliquer des sanctions aux agresseurs telles que des réalisations de projets scolaires. Le but est d'éduquer ses derniers pour que cela ne se reproduise pas à nouveau, en faisant bien comprendre que son comportement est inacceptable et qu'il ne sera pas toléré. Il serait encouragé aussi que le prof agisse en tant qu'arbitre dans cette situation pour tenter de régler le problème entre la victime et l'agresseur. Dans le cas de gravité modérée par exemple, des sanctions telles qu'une retenue après les cours seraient un plan d'action très ajusté. Puis, il devrait organiser des rencontres avec les parents et un professionnel tel qu'un

psychologue. Puis dans le cas de cyberintimidation très grave, l'établissement scolaire pourrait expulser l'élève en question, comme le mentionnent Hinduja et Patchin (2009). Cependant, dans le cas de cyberintimidation de gravité modérée et sévère, des mesures ne doivent pas seulement être prises aux agresseurs, mais aussi aux victimes. En effet, la cyberintimidation vient affecter mentalement la victime et un support tel que de l'aide en privé pourrait avoir un impact positif sur le jeune.

La deuxième solution proposée pour pallier ce problème de cyberintimidation chez les jeunes (qui sont surtout encore aux études) est la création d'une interface, d'une application. Cette application serait instaurée dans chaque école avec une plateforme générique, mais avec des fonctionnalités propres à l'établissement scolaire. Néanmoins, la connexion serait anonyme, pour les jeunes qui ne souhaitent pas dévoiler leur identité, de peur des retombées d'une dénonciation, mais il y aurait la possibilité d'identifier les personnes concernées et même de mettre des preuves (photos de conversation, de publications, etc., haineux ou intimidant envers la victime), il reste à voir le côté éthique et respect de la vie privée si cette possibilité d'identification est mise en place sur l'application. Toutefois, l'élève pourra quand même dénoncer son cyberintimidateur sans le nommer explicitement (même si cela peut paraître contre-productif avec le but de l'application). L'application permettrait de prévenir directement l'équipe éducative et de surveillance de l'école quant à un acte de cyberintimidation. Par exemple, partons du fait que la personne qui aura dénoncé la cyberintimidation sur l'application a décidé de rester anonyme et n'a pas souhaité dévoiler le nom de son cyberintimidateur ou de sa cyberintimidatrice ; les membres du personnel (professeurs, directeurs, surveillants, etc.) de l'école pourront mettre en place une ou plusieurs interventions dans les classes pour pallier au problème et « sermonner » les élèves sur les effets néfastes de la cyberintimidation ainsi que les retombées que cela peut avoir.

Ryan et Smith-Moncrieffe (2017) ont imaginé et mis au point une plateforme novatrice pour la dénonciation de la cyberintimidation appelée « STOPit ». De plus, la cible qui a été choisie est celle des 12-17 presque la même que la nôtre, de ce fait il est facile de se faire une idée sur le possible fonctionnement d'une telle plateforme. Couplé à l'application STOPit, Ryan et Smith-Moncrieffe (2017) ont pensé à un logiciel nommé « DOCUMENTit » où « les messages sont reçus par un membre désigné du personnel scolaire qui a accès à l'application DOCUMENTit et peut alors répondre à l'élève par message texte et faire le suivi de l'incident. » (p. 3). L'application pourrait être proposée à des établissements avec un grand nombre d'élèves, Ryan et Smith-Moncrieffe (2017) dévoilent que certains des élèves répondant sur l'utilité de STOPit, juge la plateforme peu nécessaire dans leur école, car cette dernière est trop petite (p. 8).

L'application pourrait être présentée lors d'ateliers en classe avec les élèves. En amont, le l'équipe éducative et de surveillance aura eu une formation sur l'application son fonctionnement et pourra la présenter par la suite aux élèves lors de séances d'éducation et d'ateliers, comme présentés plus haut. Ensuite cette application pourrait être présentée aux parents d'élèves afin de les sensibiliser à la cyberintimidation, mais aussi afin de porter à leur connaissance l'existence d'une telle application qui pourrait venir en aide aux jeunes cyberintimidés sur les médias sociaux. Il restera à l'établissement de définir son budget pour lutter contre la cyberintimidation et le tarif de la création d'une telle application et tout le dispositif qui va avec.

Étant le chef d'orchestre principal de l'humain, le cerveau joue un grand rôle dans les vies de personnes, exerçant une grande influence sur leur pensée, leurs émotions, leur choix et beaucoup plus. Et donc afin de pouvoir assurer toutes ces fonctions le cerveau a une grande mémoire qui est capable de se rappeler de diverses expériences différentes. Et donc dans cette troisième partie de la solution on s'intéressera à la possibilité de développer une petite

présentation interactive sous format de publicité qui sera facilement compréhensible et restera dans la mémoire des gens qui la regarde pour une longue durée de temps. Selon une étude faite par des scientifiques qui étudie la capacité d'apprentissage des élèves avec de l'information seulement par opposés à ceux dont les leçons incluent des activités interactives, ils ont découvert que les élèves faisant les activités apprennent plus que les élèves qui n'en font pas (Koedinger et al., 2015). Et donc ils estiment que les activités interactives permettent aux élèves d'apprendre 6 fois plus que la méthode où l'élève seulement apprend de l'information (Koedinger et al., 2015). Une autre étude ayant effectué une collecte de pensée (CI=Collective intelligence) d'élèves universitaires ayant pris part dans l'expérience et ont établi des normes qui peuvent être utilisées par des professeurs comme références (Hung et Chen, 2018) lorsqu'ils créent des leçons interactives pour leurs élèves en sachant que ces normes ont prouvé efficaces vu que les élèves ayant pris des leçons interactives ont démontré une meilleure aptitude à la compréhension et la rétention de la matière comparée aux personnes qui n'en ont pas fait (Hung et Chen, 2018). Plusieurs recherches en neuroscience postulent que les médias de types réceptifs (Visuel seulement comme film, séries non interactives) active la DMN dans le cerveau (Default mode network) qui a pour effet d'améliorer les compréhensions et la mémorisation d'aspect spécifique seulement du contenu du programme (Anderson et Davidson, 2019) cependant l'inactivation de la DMN qui se fait à travers le média interactif améliore la compréhension et mémorisation de plusieurs différents aspects du programme permettant à la personne de comprendre plus de choses alors et donc on peut utiliser l'inactivation de la DMN ou son activation selon le type d'apprentissage qu'on aimerait développer (Anderson et Davidson, 2019). De plus, sachant que les jeux vidéo attirent les enfants et son un leader dans les scénarii interactifs il serait très intéressant d'exploiter cette vaste industrie afin d'apprendre des enfants puisque c'est plus motivant et fait une preuve de sensibilisation (phénomène expérience par la première fois et donc va rester plus longtemps dans le cerveau) (Gentile et

al., 2014). Plusieurs des choses dont on se rappelle sont en relation avec les sentiments et donc plus les publicités sont reliées aux émotions plus on en a tendance à se rappeler et donc une étude neuroscientifique postule que si une publicité n'a pas induit des modifications dans le cerveau des personnes ciblées, cette publicité n'a pas marché (Ambler et Rose, 2000). Et donc après plusieurs expériences il s'est avéré que les publicités ayant un effet sur l'émotionnel de la personne font partie directement de la réponse du public à cette publicité et est essentielles pour la décision des consommateurs comme acheter quelque chose ou non (Ambler et Rose, 2000). Après avoir étudié comment tous ces facteurs affectent l'être humain, on postule qu'il serait intéressant de créer une petite publicité interactive rédigée de façon simple et parlant de tous les points néfastes de la cyberintimidation sensibilisant ainsi les enfants. Cette publicité sera sous la forme d'un jeu de 2 minutes ou plus qui sera mises sur toutes les plateformes dans lesquelles la personne joue le rôle d'une personne qui se fait cyberintimider, visualisant ainsi les chagrins de cette dernière de plus à la fin du jeu la personne devra répondre à un petit questionnaire et si elle obtient la une bonne note, la personne sera récompensée avec quelque chose comme une journée ad-free sur YouTube et si la personne n'obtient pas une bonne note elle aura la chance de refaire le jeu et la petite évaluation et cela sera le choix le plus probable puisque la personne aimerait obtenir la récompense et le fait de répéter jusqu'à atteindre la récompense assure qu'on voulait apprendre à la personne va être apprise. Selon ce plan, on a un modèle de propagation du message vers un très grand publique déjà disponible grâce aux avancées technologiques de notre population, de plus après plusieurs études on a découvert que le mode interactif aide à apprendre beaucoup plus que celui seulement informationnel et visuel et liant cela à l'émotion et le désir d'obtenir une récompense on pourrait assurée que le message atteint plusieurs gens pourrait induire un changement et les sensibiliser à la cyberintimidation.

Bibliographie :

- Aizenkot, D. (2017). WhatsApp cyberbullying among children and adolescents in Israel: A pilot research. *Educational Counseling*, 20, 363-389.
- Ambler, T., Ioannides, A., & Rose, S. (2000). Brands on the brain: Neuro-images of advertising. *Business Strategy Review*, 11(3), 17-30.
- Anderson, D. R., & Davidson, M. C. (2019). Receptive versus interactive video screens: A role for the brain's default mode network in learning from media. *Computers in Human Behavior*, 99, 168-180.
- Baldry, A. C. (1998). Bullying among Italian middle school students: Combining methods to understand aggressive behaviours and victimization. *School Psychology International*, 19(4), 361-374.
- Bandura, A. (1986). *Social foundations of thought and action: A social cognitive theory*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- Bégin, M. (2011). *La cyberintimidation : une étude exploratoire sur le point de vue des adolescents*. [Mémoire de maîtrise inédit]. Université de Sherbrooke.
- Du Plessis, M. R., Smeekens, S., Cillessen, A. H., Whittle, S., & Güroğlu, B. (2019). Bullying the brain? Longitudinal links between childhood peer victimization, cortisol, and adolescent brain structure. *Frontiers in psychology*, 9, 2706

Gentile, D. A., Groves, C. L., & Gentile, J. R. (2014). The general learning model: Unveiling the teaching potential of video games. *Learning by playing: Video gaming in education*, 121-142.

González-Cabrera, J., Calvete, E., León-Mejía, A., Pérez-Sancho, C., & Peinado, J. M. (2017). Relationship between cyberbullying roles, cortisol secretion and psychological stress. *Computers in Human Behavior*, 70, 153-160.

Hango, D. (2016). Cyberbullying and cyberstalking among Internet users aged 15 to 29 in Canada (publication n°75-006-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/75-006-x/2016001/article/14693-eng.pdf?st=VtnoKjuA>

Hung, I. C., & Chen, N. S. (2018). Embodied interactive video lectures for improving learning comprehension and retention. *Computers & Education*, 117, 116-131.

Juvonen, J. (2008), Extending the School Grounds?-Bullying Experiences in Cyberspace, 78(9), 496-505. DOI:DOI:10.1111/j.1746-1561.2008.00335.x

Kim, S., Colwell, S. R., Kata, A., Boyle, M. H., & Georgiades, K. (2018). Cyberbullying victimization and adolescent mental health: Evidence of differential effects by sex and mental health problem type. *Journal of youth and adolescence*, 47(3), 661-672.

Koedinger, K. R., Kim, J., Jia, J. Z., McLaughlin, E. A., & Bier, N. L. (2015, March). Learning is not a spectator sport: Doing is better than watching for learning from a MOOC. In Proceedings of the second (2015) ACM conference on learning@ scale (pp. 111-120).

Lazarus, R. S., & Folkman, S. (1984). Stress, appraisal, and coping. Springer publishing company.

McLoughlin, L. T., Lagopoulos, J., & Hermens, D. F. (2020). Cyberbullying and adolescent neurobiology. *Frontiers in psychology*, 11, 1511.

Nasywa, N., Tentama, F., Mujidin. (2021). What makes the cyberbullying model among vocational high school students, 16, 338-340

Newman, M. L., Holden, G. W., & Delville, Y. (2005). Isolation and the stress of being bullied. *Journal of adolescence*, 28(3), 343-357.

Nixon, C. L. (2014). Current perspectives: the impact of cyberbullying on adolescent health. *Adolescent health, medicine and therapeutics*, 5, 143.

Nordahl, J., Beran, T., Dittrick, C. J. (2013). Psychological Impact of Cyber Bullying: Implications for School Counsellors 16, 393-395

Office québécois de la langue française. (2011). Fiche terminologique, Média social. https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26502881

Quintin, J., Jasmin, E. & Théodoropoulou, E. (2016). La cyberintimidation chez les jeunes : mieux comprendre pour mieux intervenir à l'école. *Service social*, 62(1), 1–23.

<https://doi.org/10.7202/1036332ar>

Raison, C. L., & Miller, A. H. (2001, October). The neuroimmunology of stress and depression. In *Seminars in clinical neuropsychiatry* (Vol. 6, No. 4, pp. 277-294). WB SAUNDERS COMPANY.

Ryan, W., & Smith-Moncrieffe, D. (2018). Évaluation d'une intervention novatrice en cyberintimidation : STOPit–Rapport sommaire. Division de la recherche, Sécurité publique Canada.

Roy, É., & Beaumont, C. (2013). L'intervention en contexte de cyberintimidation : les pratiques des enseignants. *Enfance en difficulté*, 2, 85-109.

Sammer Hinduja & Justin W.Patchin (2008), *Cyberbullying: An Exploratory Analysis of Factors Related to Offending and Victimization*, 129-156

Trajtenberg, N., Dodel, M., Sanchez De Ribera, O., Cabello, P., & Claro, M. (2021). Online and offline victimisation: a cluster analysis of adolescent victims of bullying and cyber-bullying in Chile. *Journal of Children & Media*,15(4), 568–587.

<https://doi.org/10.1080/17482798.2021.1902358>